

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1921)
Heft: 17

Rubrik: Foire de Lyon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces rapports, dont nous n'avons le plus souvent connaissance que par les extraits qu'en donne la presse, nous sont indispensables pour assurer le bon fonctionnement de notre service de documentation et pour nous tenir au courant d'une façon complète de la situation des diverses branches de notre commerce et de notre industrie.

Nous adressons dès maintenant, nos plus vifs remerciements aux Associations et Sociétés qui voudront bien répondre à notre appel.

JOURNAUX ET REVUES

Liste complémentaire des périodiques qui peuvent être consultés au siège social de la Chambre de Commerce Suisse en France. (Voir Bulletins de janvier, février et mai 1921).

SUISSE

Bulletin de "Communications" du Secrétariat de la Chambre de Commerce de Genève.

Bulletin Financier Suisse.

Bulletin Mensuel du Comptoir d'Escompte de Genève.

FRANCE

Bulletin Officiel du Syndicat des Agents du Service sédentaire des Douanes de France et des Colonies.

Bulletin de la Statistique générale de la France et du Service d'observation des prix.

Documents statistiques publiés mensuellement par l'Administration des Douanes sur le Commerce de la France.

Mon Bureau.

Revue juridique d'Alsace-Lorraine.

FOIRE DE LYON

La Foire de Lyon s'est ouverte le 1^{er} octobre, par un temps merveilleux et au milieu d'une grande animation.

Le nombre des participants est de 736, occupant 792 stands ; il y a 89 exposants étrangers dont 13 Suisses.

Nous rappelons que la Chambre de Commerce Suisse en France a loué deux stands situés dans le Palais de la Foire ; elle y a organisé un service de renseignements sur la Suisse et y représente une partie de ses membres et la Foire d'Échantillons de Bâle. Elle a, en outre, reçu

des Chemins de Fer Fédéraux et de l'Office Suisse du Tourisme un important matériel de publicité.

Nous souhaitons que ceux de nos compatriotes qui, malgré les difficultés actuelles, auront fait l'effort de participer à la Foire de Lyon voient leur confiance récompensée par la conclusion de nombreuses affaires.

LE CHOMAGE EN SUISSE

Tandis qu'en France, on signale dans la plupart des industries une reprise sensible, nous devons malheureusement enregistrer en Suisse une aggravation du chômage. Au 31 août, le nombre total des chômeurs était de 137.491 dont 63.182 — le plus fort chiffre signalé jusqu'ici — chômaient complètement. Il est à craindre que, pendant le mois de septembre, avec la dépréciation continue des changes étrangers, la situation ait encore empiré. Les industries les plus touchées sont l'horlogerie, la métallurgie, le bâtiment ; il y a une très légère amélioration dans la branche textile.

Tandis que les pouvoirs publics, Confédération et Cantons, cherchent à remédier à cette situation angoissante en subventionnant certains travaux propres à combattre le chômage (construction de maisons d'habitation et autres bâtiments, travaux du génie civil, rural et forestier), les grandes associations professionnelles s'efforcent de trouver les moyens de favoriser l'exportation des produits suisses.

La Chambre Suisse de l'Horlogerie, en particulier, a remis récemment au Conseil Fédéral un projet dont le principe, suivant la *Fédération Horlogère Suisse*, est de permettre la reprise des transactions avec les pays à change déprécié en fixant pour chacun d'eux un cours fixe conventionnel, supérieur au cours réel. La différence entre ces deux cours serait couverte totalement ou partiellement, suivant les cas, par un subside fédéral.

Cette combinaison permettrait, il y a tout lieu de le croire, une reprise des affaires et par répercussion, une atténuation du chômage.